

# formation

Mercredi 25 et jeudi 26 mars 2009



## Prévention et gestion des risques hospitaliers; gestion et communication de crise



INSCRIVEZ-VOUS AVANT  
LE 25/02/09  
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE  
DE 30 € sur le montant TTC  
de votre inscription.

**> Inscriptions sur [www.decision-sante.com](http://www.decision-sante.com) - rubrique Formation**

### Renseignements

**Marie-Aline Toubon ou Hélène Coineau**

21, rue Camille Desmoulins 92 789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9

Tél. : 01 73 28 16 13/20 - Fax : 01 73 28 16 11

E-mail : [formationdss@fr.cmpmedica.com](mailto:formationdss@fr.cmpmedica.com)

## > Mercredi 25 mars 2009 : La prévention des risques hospitaliers

**L**a notion de risque est omniprésente dans toutes les activités hospitalières. Elle s'impose aux hospitaliers du fait du foisonnement de la réglementation en la matière, des exigences croissantes des patients et des conséquences juridiques et financières que la survenance du risque provoque.

Aussi, la prévention des risques devient une préoccupation de tous les instants, 24h/24, et touche tous les professionnels médicaux, soignants, logistiques, médico-techniques et managériaux de l'hôpital - avec un mot d'ordre commun : prévenir et guérir.

Afin de bien cerner la gestion préventive des risques, la journée sera consacrée à l'illustration de méthodes et outils de prévention des risques, volontairement choisis dans des domaines aussi différents que les soins, la gestion des ressources humaines, celle des finances et l'infrastructure technique de l'hôpital.

### > PUBLICS

- ARH, DRASS, DDASS, CRAM, CPAM, HAS, présidents de CME, directeurs d'établissements, responsables qualité, DIM, responsables de pôles, médecins, pharmaciens, cadres de soins, infirmier(e)s

### > OBJECTIFS

- Cerner précisément la notion de prévention
- Présenter des méthodes et outils concrets de prévention des risques

### > MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, retours d'expériences, échanges avec les experts, remise d'une documentation

### > INTERVENANTS

- Directeur général, directeur des Ressources Humaines, médecins, responsables qualité, experts

## > Jeudi 26 mars 2009 : La gestion des risques hospitaliers

**Q**uelle que soit la qualité du système de prévention des risques déployé par un hôpital, le risque zéro n'existe pas.

Aussi l'hôpital est-il confronté à des incidents réguliers (rendus publics ou non) qui imposent de disposer de méthodes et outils, non plus de prévention des risques mais de gestion des risques. Afin de faire face à ces incidents qui peuvent, dans certains cas, se transformer en crises majeures, la journée aura pour objectif d'illustrer les méthodes et outils de gestion de risques. Les illustrations seront volontairement choisies dans des domaines aussi différents que les soins, les ressources humaines et les finances.

Pour compléter ces méthodes et outils spécifiques, sera abordé le difficile sujet de la communication de crise qui, à elle seule, peut transformer un incident grave en événement catastrophique ou, à l'inverse, une crise potentiellement dévastatrice en incident grave.

### > PUBLICS

- Président de conseil d'administration, présidents de CME, directeurs d'établissements, chargés de communication, médecins, pharmaciens, cadres, journalistes, responsables d'agence de communication

### > OBJECTIFS

- Cerner précisément la notion de crise, de gestion de crise et de communication de crise ;
- Présenter des méthodes et outils concrets de gestion des risques et de communication de crise

### > MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, retours d'expériences, échanges avec les experts, dossier participant

### > INTERVENANTS

- Médecins, directeurs, chargés de communication de grandes entreprises ou d'établissements de santé

# Mercredi 25 mars 2009

## Première journée : Prévention des risques

**9h00** Accueil

**9h30 - 10h30**

### Pour une stratégie de prévention des risques hospitaliers

➤ **Hervé Leteurre**, directeur Chargé de la Réorganisation des Sites, direction Générale, Hôpital de Cimiez - CHU de Nice

- Les risques et la prévention des risques
- Les obligations légales en matière de prévention des risques
- L'identification des risques en vue d'actions de prévention : la cartographie des risques
- La maîtrise des risques par la maîtrise des processus
- Le PDCA de la prévention des risques

**10h30-11h30**

### La veille sanitaire : prévenir les événements indésirables

➤ **Dr Philippe Michel**, directeur du Comité de coordination de l'Evaluation, Clinique et de la Qualité en Aquitaine (CCECQA)

- Les systèmes de signalement
- Le signalement dans les procédures d'accréditation
- L'outil d'évaluation des systèmes de signalement hospitaliers du CCECQA

**11h30- 12h30**

### La veille sociale : prévenir les risques professionnels

➤ **Jean-Marie Barbot**, directeur des Ressources Humaines, président de l'ADRHESS

L'e-learning, outil de développement de la formation à la prévention des risques : l'exemple du Centre Hospitalier de Versailles »

- Une contrainte : le manque de disponibilité des équipes hospitalières
- Une nécessité : former le plus grand nombre de professionnels
- L'e-learning ou comment former sans désorganiser
- Une gestion nouvelle de la formation continue
- Un bilan positif

**12h30 - 14h30** Déjeuner

**14h30 - 15h30**

### La veille financière : organiser la prévention du risque financier

➤ **Michel Hamon**, directeur Adjoint, Centre Hospitalier Princesse Grace, Principauté de Monaco

- Les pré-requis de la veille : comprendre la réalité de la situation à partir de l'analyse financière
- Le contenu de la veille : à échéances régulières, réinterroger les marqueurs de la santé financière
- L'accompagnement de la veille : anticiper le risque en développant les outils de la gestion financière

**15h30 - 16h30**

### La veille environnementale : prévenir les risques techniques, logistiques et environnementaux

➤ **Alexandre Toesca**, coordonnateur général des sécurités techniques, logistiques et environnementales, président de l'Association « Ingénieurs Hospitaliers de France », Hôpital de Cimiez Nice

- Les origines des risques techniques, logistiques et environnementaux
- Les risques techniques, logistiques et environnementaux
- L'organisation, les méthodes, les outils
- Des exemples de démarches de prévention des risques techniques, logistiques et environnementaux

# Jeudi 26 mars 2009

## Deuxième journée : Gestion des risques

**9h00** Accueil

**9h30 - 10h30**

### Pour une stratégie de gestion des risques hospitaliers

➤ **Hervé Leteurre**, directeur Chargé de la Réorganisation des Sites, direction Générale, Hôpital de Cimiez - CHU de Nice

- Les conséquences possibles de la survenance d'un risque
- La gestion des risques et la gestion de crise
- L'approche organisationnelle de la gestion des risques et des crises
- L'importance de la notion de «parties prenantes» en cas de survenance d'un risque ou d'une crise

**10h30 - 11h30** Les plans de secours

➤ **Philippe Hrouda**, délégué à la gestion de Crise à la direction générale de l'AP-HP

- Plan Blanc, plans « nationaux » et plans hospitaliers
- Comment gérer une cellule de crise
- Les retours d'expériences

**11h30 - 12h30**

### Les contrats de retours à l'équilibre

➤ **Pascal Forcioli**, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Picardie

- Le diagnostic de la situation financière
- Les outils d'analyse financière
- L'accompagnement des plans de retour à l'équilibre

**12h30 - 14h30** Déjeuner

**14h30 - 15h30**

### La gestion des conflits sociaux : Quelques clefs pour anticiper et gérer les conflits sociaux

➤ **Maître Jacques Perotto**, avocat associé au cabinet Alerion

- La notion de conflit social
- Les outils de prévention des conflits sociaux
- Comment gérer un conflit social

**15h30 - 16h30** La communication de crise

➤ **Dr Antoine Crovan**, directeur de la communication à l'Institut Gustave Roussy

- Gestion de crise et communication de crise
- Les bonnes pratiques d'une communication de crise
- Comment évaluer une communication de crise

Avec le concours de *Annuaire Politi*

Retrouvez la base de données de référence du monde hospitalier et médico social sur [www.politi.com](http://www.politi.com)

Par courrier :

**Décision & Stratégie Santé-PGP, Formations & Conférences**  
 21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9  
 Par fax : 01 73 28 16 11 / Tél. : 01 73 28 16 13  
 Par e-mail : [formationdss@fr.cmpmedica.com](mailto:formationdss@fr.cmpmedica.com)

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

## Participant

PR  DR  M<sup>ME</sup>  M<sup>ELLE</sup>  M.

NOM, PRÉNOM \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

pour les praticiens uniquement, cochez la case qui vous correspond

Praticien exerçant principalement en LIBERAL  
 Praticien exerçant principalement comme SALARIÉS  
 Praticien exerçant principalement en établissement HOSPITALIER

SERVICE \_\_\_\_\_

ETABLISSEMENT OU ORGANISME \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 25/02/09 ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 30 € sur le montant TTC de votre inscription.**

**J'INSCRIS AU MOINS DEUX AGENTS DE MON ÉTABLISSEMENT et je bénéficie d'une remise de 20 % sur le montant total des inscriptions.**

> Le cumul de ces deux remises n'est pas possible.

### Lieu et moyens d'accès

**Décision & Stratégie Santé-PGP**  
 21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9  
**RER C : Issy Val de Seine – Bus : 39, 129, 323**  
**Tramway : T2 – Métro : ligne 12, Corentin Celton**

## Service gérant l'inscription

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_ FAX \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

SITE INTERNET \_\_\_\_\_

JE SOUSSIGNÉ (E) \_\_\_\_\_

AGISSANT EN QUALITÉ DE \_\_\_\_\_

> ENGAGE L'ÉTABLISSEMENT PRÉCITÉ À PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS AFFÉRENTS À L'INSCRIPTION DE

> AU TARIF DE :  1 JOUR : 515 € HT (616 € TTC)  
 2 JOURS : 979 € HT (1 170 € TTC)

pour la formation Prévention et gestion des risques hospitaliers; gestion et communication de crise. Mercredi 25 et jeudi 26 mars 2009

> SIGNATURE DU RESPONSABLE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

CACHET / SIGNATURE

FAIT À \_\_\_\_\_

LE \_\_\_\_\_

FACTURE À LIBELLER AU NOM DE \_\_\_\_\_

A UNE AUTRE ADRESSE, PRÉCISER \_\_\_\_\_

**➤ Ou inscrivez-vous sur [www.decision-sante.com](http://www.decision-sante.com) - rubrique Formation**

### Conditions générales de ventes

#### Article 1. INSCRIPTION

Pour être valable ce bulletin doit être daté, signé et accompagné du règlement pour toute inscription individuelle.

Le tarif d'inscription comprend : la participation à la journée de formation, la remise du support de formation, le déjeuner et les pauses.

Il ne comprend pas : le transport et l'hébergement.

#### Article 2. PAIEMENT

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque, à l'ordre de PGP pour les inscriptions individuelles,
- de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation en cas de financement par un organisme collecteur.
- une convention sera établie.

A l'issue de la formation, une facture vous sera adressée (n° d'agrément 11921500392). Une attestation de présence sera adressée à l'établissement, l'entreprise ou l'organisme payeur désigné.

#### Article 3. ANNULATION

##### 3.1. Du fait de l'organisme de formation

Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à trois jours avant la date prévue de la formation. Dans cette éventualité, Décision & Stratégie Santé-PGP se charge d'informer le stagiaire à l'adresse mentionnée dans son bulletin d'inscription. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait de Décision & Stratégie Santé-PGP.

##### 3.2. Du fait du participant

Toute annulation doit nous être confirmée par écrit, un accusé de réception vous sera adressé par retour.

Pour toute annulation survenant :

- moins de 8 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir le coût total de la formation.
- moins de 15 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir 50 % du coût total de la formation.

#### Article 4. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un cas de force majeure tel que communément admis par la jurisprudence, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de suspendre la formation.

#### Article 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Décision & Stratégie Santé-PGP est l'organisateur de la formation et le titulaire des droits d'auteur afférents. Toute exploitation de tout ou partie du support de formation pour un usage autre que la seule formation du participant doit faire l'objet d'une autorisation écrite et préalable de Décision & Stratégie Santé-PGP.

#### Article 6. INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de Décision & Stratégie Santé-PGP. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations qui peut être exercé sur simple demande écrite adressée à Décision & Stratégie Santé-PGP-Département formation - 21 rue Camille Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux.

#### Article 7. LIEU DE JURIDICTION

Pour toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales, seuls seront compétents les tribunaux de Paris.